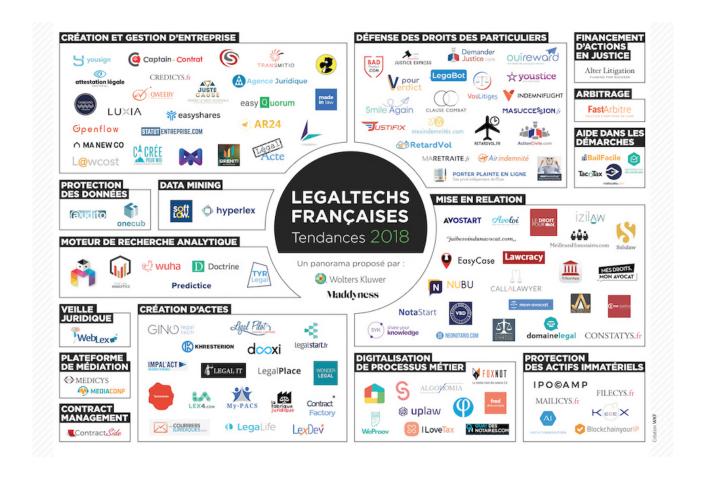
Legaltechs françaises : le baromètre qui révèle les grandes tendances de l'année 2018

Maddyness s'est associé au site professionnel d'information Actualités du droit pour réaliser le premier panorama des legaltechs françaises. Levées de fonds, stade de maturité, activité, nous avons tout analysé pour en tirer notre baromètre des legaltechs. Découvrez les résultats de cette édition!

Temps de lecture : minute

23 janvier 2019

Nous vous proposions l'année dernière la première édition de notre baromètre des legaltechs françaises, en partenariat avec le média spécialisé <u>Actualités du droit</u>. Quelles évolutions en 2018 pour ces startups qui se retrouvent de plus en plus souvent sur le devant de la scène ? Découvrez les résultats, dévoilés devant le Conseil national des barreaux ce mercredi 23 janvier.



24,6 millions d'euros levés et 12,7% de legaltechs de moins d'un an

Désormais bien implantées dans le paysage français, la plupart de ces startups n'ont pas levé de fonds en 2018. C'est ainsi le cas de 28,6 % des legaltechs contre 16,5 % en 2017. Et si le montant levé au global fait un bond de 92,2% avec un total de 24,6 millions d'euros levés, c'est notamment en raison de Doctrine, qui a bouclé <u>une levée de 10 millions d'euros en juin</u> (une levée qui représente 5,8% de la plus grosse opération de l'année, celle de Voodoo <u>qui se monte à 171 millions d'euros</u>).

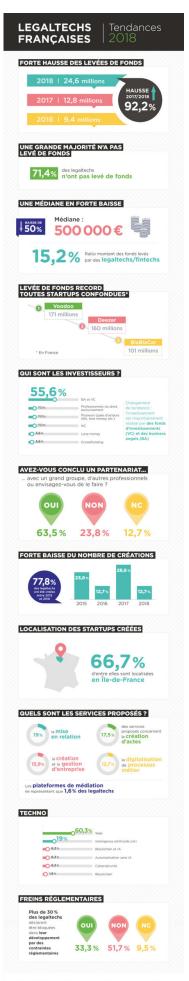
Viennent ensuite <u>Attestation Légale</u>, qui a levé 5 millions d'euros, <u>Yousign</u> 3 millions d'euros, <u>Hyperlex</u> et <u>Legalplace</u> 1 million d'euros, puis une nuée de startups qui ont levé moins d'un million d'euros. La médiane des fonds levés s'établit ainsi à 500 000 euros, contre 750 000 l'année dernière.

Les investisseurs sont désormais majoritairement des fonds d'investissements et des business angels (55,6 %) tandis qu'en 2017 cette même proportion concernait plutôt les professionnels du droit. En revanche si la profession investit moins, elle noue avec les legaltechs des partenariats stratégiques. 63,5 % des startups ont ainsi conclu, ou envisagent de le faire, des partenariats avec des grands groupes ou d'autres acteurs privés.

Il faut dire que 12,7% de ces legaltechs proposent un service ou une solution pensée pour faciliter le quotidien des acteurs de la profession (plateforme de gestion de projet partagée entre plusieurs acteurs, suivi corporate des sociétés, dataroom numérique, etc.).

Enfin, le marché semble se stabiliser avec 12,7% de legaltechs créées en 2018 alors qu'on en dénombrait 16,5% en 2017.

Les grandes tendances 2018 en une infographie





À lire aussi Legaltechs françaises : le baromètre qui révèle les grandes tendances de l'année 2017

Article écrit par Anais Richardin